



# Est du Québec



Écoutez nos plus récents bulletins radio

BAS-ST-LAURENT

CÔTE-NORD

CHAPÉLIE

Accueil > Nouvelles

## Saint-Elzéar-de-Témiscouata La dernière messe de minuit

Mise à jour le mardi 23 décembre 2008, 16 h 51



Une page d'histoire sera tournée d'ici quelques heures dans la communauté de Saint-Elzéar-de-Témiscouata. L'église de la petite communauté fermera définitivement ses portes mercredi soir après la célébration de la messe de minuit.

La fermeture de l'église touche d'ailleurs les résidents de cette petite localité d'un peu plus de 300 habitants, explique Réjean Deschênes, maire de la municipalité.

« On sent beaucoup de fébrilité, une atmosphère assez particulière dans la communauté. On entend des gens des paroisses voisines qui se sont mariés, qui ont été baptisés ou qui ont vécu des choses spéciales ici, à Saint-Elzéar, qui vont faire le trajet et qui vont venir à cette célébration-là », raconte-t-il.

L'état de l'édifice laisse à désirer et aurait commandé des travaux de réfection majeurs estimés à un demi-million de dollars. La toiture, la fenestration et même le clocher auraient dû être rénovés.

Comme solution de rechange, le Conseil municipal propose un agrandissement au chalet communautaire. Cet agrandissement permettra d'abriter une bibliothèque, une salle multifonctionnelle et un chœur permanent, où seront célébrés les offices religieux.

Les travaux, dont le coût atteint 660 000 dollars, commenceront au printemps 2009. Entre-temps, le Conseil de fabrique a mis en vente le temple construit en 1952.

[http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2008/12/23/013-saint\\_elzear\\_derniere\\_messe.asp?ref=rss](http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2008/12/23/013-saint_elzear_derniere_messe.asp?ref=rss)

Retour accueil

Nouvelles

Émissions

Horaires

Où nous capter

Concours

À propos de  
Radio-Canada  
Bas-Saint-Laurent

Autres régions

REGARDEZ EN DIFFÉRÉ

LE TÉLÉJOURNAL  
Est du Québec

ÉCOUTEZ EN DIRECT

en Windows Media

RADIO  
PREMIÈRE CHAÎNE

ESPACE  
MUSIQUE

Aide à l'écoute

RECHERCHE

5 mai 2009 à 00h00

## Saint-Elzéar veut acheter son église



Par **Mario Pelletier**



Agrandir

L'église de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, un imposant bâtiment de 144 pieds de longueur par 46 pieds de largeur et d'une capacité à l'origine de plus de 600 personnes.

Photo: Mario Pelletier

**Saint-Elzéar-de-Témiscouata** - La vente de l'église de Saint-Elzéar-de-Témiscouata à un acheteur privé ayant rebondi à l'Archevêché de Rimouski, la Municipalité a décidé de l'acquérir, de la rendre sécuritaire et d'y aménager différents locaux.

« L'église fait partie de notre patrimoine. L'Archevêché doit donner son accord pour que nous puissions conclure une entente avec la Fabrique. Les échos que nous avons nous laissent croire que l'Archevêché de Rimouski serait intéressé par notre offre et pourrait donner une réponse rapidement », a commenté le maire de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, Réjean Deschênes.

C'est le 30 avril dernier que le conseil municipal a déposé une offre d'achat à la Fabrique afin de faire l'acquisition de l'église paroissiale. L'offre d'achat est faite au montant symbolique d'un dollar et inclut les biens à l'intérieur de l'église comme les bancs, le système de son, les tables, les chaises, etc.

Le bâtiment abriterait la bibliothèque municipale, le bureau municipal, une salle à même la nef libre de ses bancs notamment pour des cérémonies religieuses, un local pour les activités des Dames Fermières, un espace pour une cuisine communautaire, une grande salle communautaire pouvant contenir 200 personnes au sous-sol et d'autres locaux sans vocation pour le moment. La Municipalité tient à préserver le patrimoine religieux qui orne l'église, le chœur demeurera donc intact à partir de la sainte table.

Avant de déposer son offre, la Municipalité a demandé à des professionnels d'évaluer la qualité du bâtiment. « De la pourriture, on en a trouvé très peu. Avec un investissement de 200 000 \$, nous devrions être en mesure de faire les rénovations de base », d'indiquer M. Deschênes. Dès cet été, on procéderait à la réparation de marches et de bardeaux de la toiture. Il y aurait également l'installation d'un nouveau système de chauffage afin d'empêcher la détérioration additionnelle du bâtiment.

La transformation intérieure de l'église pourrait s'échelonner sur une période de cinq ans et nécessiter des investissements de plus de 300 000 \$ qui sont cependant admissibles à une subvention de 90 % de la part du gouvernement du Québec. « Sans subvention, le projet tombe à l'eau », d'indiquer Réjean Deschênes.

La Municipalité qui prévoyait un agrandissement au chalet communautaire, un projet estimé à plus de 660 000 \$, pourrait même faire des économies. « En plus de combler nos besoins, on parle de le faire à meilleur coût », soutient le maire. M. Deschênes dit avoir une écoute attentive des ministres Claude Béchar, Nathalie Normandeau et Christine St-Pierre.



Recherche

Lundi 21 septembre 2009

### MRC de Témiscouata

Sise dans une vallée du même nom, la région du Témiscouata s'étend sur les terres près du lac Témiscouata, au sud de la MRC de Rivière-du-Loup.

### Offres d'emplois

Compilation de la semaine dans la MRC de Témiscouata

Proposez un communiqué

#### Quoi de neuf !

Restez branché avec votre région!

#### Dernières nouvelles

Les plus récents communiqués de la Vitrine du Bas-Saint-Laurent.

#### Choisir vos nouvelles

Salle de presse des fils d'information RSS.

#### Agenda

Pour tout voir et tout savoir au Bas-Saint-Laurent.

#### Revue de presse

Revue de presse des médias électroniques et écrits.

Revue de presse en collaboration avec



<http://www.bas-saint-laurent.org/texte.asp?id=9171>

Document  
BAS-SAINT-LAURENT

## Achat de l'église paroissiale de Saint-Elzéar-de-Témiscouata

Réjean Deschênes

le 14 mai 2009

Version imprimable

Envoyer à un ami

Contacter l'auteur



Saint-Elzéar-de-Témiscouata - Lors d'une séance extraordinaire, le 30 avril, la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata a déposé une offre d'achat à la fabrique de la paroisse de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, afin de faire l'acquisition de l'église paroissiale.

L'offre d'achat est faite au montant symbolique de un dollar et comprend un volet qui inclut l'achat des

biens à l'intérieur de l'église comme les bancs, le système de son, les tables, les chaises, etc. L'offre d'achat sera expédiée à la fabrique locale, de même qu'à l'Archevêché de Rimouski, en attente de leur approbation ou de leur refus.

Le projet d'acquisition de la municipalité propose trois volets : réparation, transformation et conservation. Des travaux majeurs de réparation devraient débuter dès cette année et s'étaler probablement sur cinq ans. Le bâtiment gardera la silhouette extérieure que l'on connaît, mais des travaux de transformation intérieure sont à venir afin d'y installer la bibliothèque municipale, le bureau municipal, une grande salle communautaire au sous-sol, une seconde salle à même la nef libre de ses bancs, un local pour les activités des Dames Fermières, un espace pour une cuisine communautaire et d'autres locaux sans vocation pour le moment. La municipalité tient à préserver le patrimoine religieux qui orne l'église, puisqu'il est l'héritage des Anciens et des Anciennes qui ont donné sans compter : argent, temps et sueur pour leur église. Le chœur demeurera donc intact à partir de la Sainte-Table.

À noter que, si la transaction se conclut, l'église de Saint-Elzéar-de-Témiscouata sera la première au Témiscouata à passer aux mains d'une municipalité. Elle sera également la première du diocèse de Rimouski où on continue d'y pratiquer le culte religieux, malgré qu'elle soit la propriété d'une municipalité. La nef, libre de ses bancs, sera meublée de chaises pour les événements religieux comme les mariages, les funérailles, les fêtes jubilaires, les baptêmes et autres rites sacramentaux.

Ainsi, la municipalité veut préserver cet imposant monument faisant 144 pieds de longueur par 46 pieds de largeur et d'une capacité à l'origine de plus de 600 personnes.

Le jeudi 31 décembre 2009

Rivière-du-Loup

## NOUVELLES

- Santé
- Politique
- Éducation
- Économie
- Faits divers
- Argent



## SPORTS

- Actualités sportives

## CHRONIQUES

- Calendrier
- Nécrologie

## PETITES ANNONCES

- Vitevite.ca
- Maison et Immobilier
- Automobile
- Offres d'emplois

## LE JOURNAL

- Direction et rédaction
- Publicité
- Distribution

## COMMENTAIRES

- Communiquez avec nous

## L'église de Saint-Elzéar est finalement vendue pour 1\$

### Le diocèse donne son accord

CHRISTIAN PELLETIER

Faits divers - Publié le 24 juillet 2009 à 18:51



(Christian Pelletier)–L'église de Saint-Elzéar a finalement été vendue pour la somme symbolique de 1 \$.

Une lettre rédigée en date du 9 juillet et signée par l'archevêque du diocèse de Rimouski, Mgr Pierre-André Fournier, et le chancelier du diocèse, l'abbé Yves-Marie Mélançon, autorise le conseil de la fabrique de St-Elzéar à procéder à la vente de l'église et de son terrain à la municipalité de St-Elzéar pour la somme nominale de 1\$.

En transmettant cette information cette semaine, le président du conseil de fabrique, M. Magella Fortin, a affirmé que lui-même et l'ensemble des marguilliers sont soulagés de ce dénouement. Il a ajouté en être également très heureux car cette solution préserve et perpétue les immenses investissements en temps, travail et argent consentis par les ancêtres des résidents actuels de St-Elzéar dans leur église. M. Fortin

ajoute en conclusion que le conseil de fabrique demeure toujours en place malgré la vente de l'église.

Le projet d'offre d'achat de l'église de la communauté par la municipalité de St-Elzéar pour la somme nominale de 1 \$ avait été présenté le 30 avril lors d'une assemblée publique. Le maire Réjean Deschênes avait alors expliqué que la municipalité avait obtenu la garantie que le soutien financier gouvernemental promis par le député-ministre Claude Béchar, la vice-première ministre Nathalie Normandeau et la ministre des Affaires culturelles Christine St-Pierre pour l'agrandissement du chalet communautaire, lequel s'élevait à 660 000 \$, demeurerait toujours disponible pour l'achat de l'église et sa transformation en bâtiment d'utilité publique. Pour ce qui est de la propre participation financière de la municipalité, celle-ci s'effectuerait au fur et à mesure de ses disponibilités financières comme il avait été prévu de le faire pour l'agrandissement du chalet communautaire.

Rappelant que le projet d'agrandissement du chalet communautaire n'avait été élaboré pour la seule raison que «il fallait se départir de ce bâtiment (l'église) avant qu'il ne devienne un fardeau pour la communauté et, donc, que les gens en avait fait leur deuil», le maire Deschênes n'avait pas caché sa préférence pour l'achat et la transformation de l'église. D'autant plus qu'il serait alors possible de conserver la salle communautaire située au sous-sol et dont la capacité de 250 personnes assises pour les repas est supérieure à celle de 165 personnes du chalet communautaire.

Sa transformation en bâtiment d'utilité publique ne modifiera en rien l'aspect extérieur de l'église. Mais à l'intérieur, seul le chœur demeurera intact à partir de la Sainte-Table. La nef sera libérée de ses bancs pour y accueillir le bureau municipal, la bibliothèque municipale et d'autres locaux pour les organismes de la paroisse ainsi qu'une cuisine communautaire. La nef sera aussi aménagée afin de pouvoir y célébrer tous les types d'offices religieux et rites sacramentaux comme par le passé mais avec de simples chaises plutôt que des bancs.

Son offre d'achat ayant été officiellement acceptée, la municipalité devra maintenant élaborer un échéancier des travaux à réaliser et à soumettre celui-ci à l'approbation de la communauté tel qu'elle s'y était engagée.



# INFORMATION

## GRANDS TITRES

International

National

Régional

Atlantique

Québec

Ontario

Provinces de l'ouest

Économie

Science et santé

Arts et spectacles

En profondeur

Les carnets

Sur le web

Émissions d'information

## SPORTS

## MÉTÉO

## CONDITIONS ROUTIÈRES

Format accessible

Hyperliens de référence

Est du Québec | Saint-Elzéar

# Un achat qui fait réagir

Mise à jour le lundi 10 août 2009 à 13 h 05

Commentez (4) Partager Imprimer



Photo: iStockPhoto

À Saint-Elzéar, l'achat de l'église paroissiale par la municipalité, pour la somme de 1 \$, soulève la grogne au sein de la petite communauté de 300 habitants située au Témiscouata. Ces derniers craignent une hausse de leur compte de taxe.

L'un des conseillers, Rino Caron, s'élève ainsi contre le projet de rénovation de l'église pour y aménager le bureau municipal, la bibliothèque et des salles communautaires. M. Caron soutient avoir reçu l'appui d'une quarantaine de résidents, jusqu'à présent.

La municipalité a estimé que les rénovations nécessaires à l'église s'élèveront à 135 000 \$. De son côté, M. Caron a consulté des entrepreneurs qui croient que la facture sera au moins de cinq à huit fois supérieure à ce montant.

Un référendum est exigé afin que les résidents aient leur mot à dire sur le projet.

Le maire devrait faire connaître la décision du conseil dans ce dossier cette semaine.

## AUDIO-VIDÉO

Les précisions de Bruno Gobeil

Le Saint-Laurent Portage, 23 septembre 2009.

**La Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata**

# **DEMANDE DE SOUMISSIONS**



La municipalité de Saint-Elzéar demande ses soumissions pour faire la réparation du fascia, des gouttières et du plafond de la cuisine du chalet de services municipal. Aussi pour faire la réparation de la toiture de l'église, soit remplacer des bardeaux d'asphalte manquants (environ 15 à 20 bardeaux) et recoller d'autres bardeaux de place en place. Les soumissionnaires doivent avoir les qualifications requises selon la régie du bâtiment du Québec pour exécuter ces travaux.

Les soumissions seront reçues au bureau de la municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata, situé au 209, rue de l'Église, Saint-Elzéar-de-Témiscouata (Québec) GOL 2WO jusqu'au 28 septembre 2009. Le conseil se réserve le droit de décision et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

**Denise Dubé, directrice générale**